



COMMUNIQUE DE PRESSE N° 20/2021

L'UIC, l'organisation mondiale des Chemins de fer, réunit ses membres à l'occasion de sa 99^{ème} assemblée générale

(Paris, 9 décembre 2021) A la veille de son centenaire, l'UIC, l'organisation mondiale des Chemins de fer, a réuni ses membres « en ligne » les 8 et 9 décembre pour la réunion du Comité exécutif et la 99^{ème} assemblée générale. Les réunions étaient présidées par le Président de l'UIC Krzysztof Mamiński, Directeur général des PKP (Polskie Koleje Państwowe, Chemins de fer de l'Etat polonais).

M. Mamiński a déclaré : « *L'année prochaine, nous allons célébrer le centenaire de l'UIC dont les Chemins de fer polonais sont l'un des membres fondateurs. Cela coïncidera avec l'accomplissement du programme de travail UIC pour 2020 - 2022, autour de cinq priorités stratégiques qui recoupent complètement ma stratégie et que j'entends continuer à promouvoir jusqu'à la fin 2022 et au-delà :*

- *Promouvoir le transport ferroviaire au niveau international,*
- *Consolider l'image de l'UIC en tant que plateforme technique et référence pour le secteur,*
- *Mettre en évidence la valeur ajoutée de l'UIC à travers les projets innovants qu'elle porte,*
- *Promouvoir le transport soutenable à faible empreinte carbone,*
- *Gestion éthique et gouvernance efficace de l'organisation dans l'intérêt des membres.*

Le développement mondial du rail me paraît important parce qu'il représente une ressource vitale des sociétés dans lesquelles nous vivons, et surtout pour notre planète. Le rail peut apporter son concours en tant qu'acteur-clé du développement économique durable, dont l'activité s'inscrit dans les « objectifs de développement durable » largement reconnus par la communauté internationale. La participation de l'UIC à l'année européenne du rail et le symposium organisé fin Novembre démontrent que le rail attire de plus en plus l'attention et l'appui de partenaires internationaux. Cela n'aurait été réalisable sans les activités régulières, les travaux de recherche et les événements que nous avons initiés en 2021 avec d'autres organisations telles que l'UITP, le FIT, les Commissions et Conventions régionales, la Banque asiatique de développement, la CER, l'ERA, l'OSJD et le CCTT. Pour ne mentionner que quelques-unes d'entre elles, et pardonnez-moi, s'il vous plaît, de ne pas les citer en totalité, car nous avons déjà 100 protocoles d'accord (de coopération) en place.

Le secteur ferroviaire offre entre autres de nombreuses opportunités d'innovation technique et de progrès tangibles. En tant que mode de transport le plus efficace et le plus respectueux de l'environnement, il est aussi confronté à de nombreux défis : de nouvelles formes de

carburants telles que l'hydrogène ouvrent de nouvelles perspectives de recherche et de réalisations concrètes en réponse au défi du changement climatique.

D'autre part, l'UIC constitue une référence dans le domaine de la numérisation et de l'innovation, en quête constante d'un haut niveau de sécurité, gage du rôle significatif que le rail est appelé à jouer dans notre société. 2021 est également une année centrale au regard des autres technologies développées par l'UIC, telles que le FRMCS (Future Railway Mobile Communication System) et l'OSDM (Open Sales and Distribution Model). »

M. Mamiński a ajouté : « En tant que Président de l'UIC, j'entends promouvoir la coopération entre l'UIC et nos membres en Europe et au-delà pour veiller à ce que les compagnies ferroviaires assument pleinement leur vocation au regard des objectifs climatiques et environnementaux à l'échelle mondiale. Sur l'ensemble des continents, comme au sein de l'Union européenne, on note une forte détermination à renforcer le mode ferroviaire et à investir dans ce secteur. Cela est très encourageant ! L'UIC est également déterminée, à travers son implication dans les projets interrégionaux en coopération avec ses membres, à fournir les instruments utiles pour l'interopérabilité et le développement technique du secteur ferroviaire.

Enfin, je souhaite qu'en dessinant le programme de travail à venir de l'UIC pour la période 2023-2025 et la Vision Rail 2030, nous pouvons attester notre capacité à répondre aux défis climatiques en renforçant la position des chemins de fer au cœur de la chaîne logistique mondiale. »

Une allocution a été présentée par Mme Dr Amani Abou-Zeid, Commissaire pour les infrastructures et l'énergie de la Commission de l'Union africaine (CUA). Mme Dr Abou-Zeid a souligné la pertinence de la collaboration et la nécessité de consolider les liens entre la CUA et l'UIC. « En termes d'objectifs et sous l'angle du développement durable, nous partageons la même visée ; l'Union africaine contribue à l'émergence de villes vivables et soutenables, et il est vrai que le rail est nettement plus efficace que la route, surtout dans les grandes villes ; le même constat vaut pour le fret. Les émissions du rail sont de 75% inférieures à celles des autres modes, notamment la route. Le développement de projets d'infrastructure constitue l'un de nos objectifs primordiaux. L'intégration du continent est promue par l'Union africaine. Les compagnies ferroviaires ne peuvent agir isolément. C'est pourquoi les spécifications d'interopérabilité ont été adoptées pour promouvoir l'interopérabilité. Un changement significatif est en cours : l'UA affiche des objectifs ambitieux et nous considérons que le rail pourra tirer profit de l'essor de la numérisation dans le contexte des impératifs du développement durable. » Enfin, Mme Dr Abou-Zeid a réitéré son désir d'améliorer les infrastructures qui correspond à l'un des objectifs de développement cruciaux du continent africain.

Compte rendu du Directeur général de l'UIC

Le Directeur général de l'UIC François Davenne a déclaré que l'UIC va continuer à mettre en œuvre sa stratégie autour de trois priorités centrales : **responsabilité, valeur ajoutée de l'UIC et développement des activités interrégionales.**

Responsabilité

Partant de la mise en application réussie du plan d'urgence 2020, l'UIC est parvenue à équilibrer son budget 2021. L'*Activity Booklet* de l'UIC qui donne des précisions sur les groupes de travail explique pour la première fois avec clarté la manière dont l'UIC travaille.

Accent sur la valeur ajoutée de l'UIC

M. Davenne a insisté sur l'importance de pouvoir expliquer ce que l'UIC fait. La défense du rail sous-tendue par un « récit convaincant » intitulé « Design a better future » illustre l'une des facettes de cette valeur ajoutée qui a été présentée à la COP26. M. Davenne a expliqué que la COP26 a conféré à l'UIC un surcroît de visibilité. Son implication a été couronnée de succès avec la participation à l'événement du partenariat de Marrakech le 9 novembre en lien avec l'ETF et à la Journée des transports le 10 novembre.

L'UIC a également établi un partenariat avec l'UITP pour rédiger une déclaration commune en faveur du report modal vers les transports publics. En outre, la vision UIC à l'horizon 2030 a été bien accueillie et aidera l'UIC à mieux positionner le secteur lors de la COP27.

Sur le registre de la numérisation, M. Davenne a mis en lumière différents points relatifs à la Plateforme digitale : la première phase de DIGIM II (passages à niveau connectés) s'est achevée avec succès. Pour amorcer la deuxième phase, la possibilité d'une coopération avec un constructeur automobile est en cours d'examen, l'objectif étant de développer le système et, le cas échéant, de tester le produit dans un environnement réel.

La mise au point réussie de l'OSDM (Open Sales and Distribution Model) par l'UIC, sous l'égide du Groupe PSG (Passenger Service Group), a donné un véritable élan à l'intégration de la billetterie dans les transports locaux. « *Nous disposons d'un outil pratique pour mettre en œuvre la multimodalité partout dans le monde* », a déclaré M. Davenne.

En ce qui concerne la dimension du système, il a souligné qu'une nouvelle structure de pilotage a été établie avec des Responsables techniques éminents et la participation au pilier « Système ferroviaire européen ». L'UIC prépare son implication dans le pilier de l'innovation autour de trois priorités : 5G, modélisation et exploitation. M. Davenne a également évoqué le développement de projets structurants : intelligence artificielle, télécoms, modélisation, attelage automatique numérique (DAC), etc.

M. Davenne a par ailleurs noté que des actions semblables à celles mentionnées par Mme Dr Amani Abou-Zeid seront lancées à travers le monde. Dans ce contexte, « *il nous faut tisser nos réseaux non seulement en Afrique mais à travers le monde. A cette fin, nous devons apporter des solutions internationales pour relier tous ces réseaux, afin de constituer un réseau commun.* »

Développement de projets interrégionaux

A partir des travaux de la task-force Covid-19 dirigée par l'UIC et menés à bien avec le concours de Roland Berger Consulting, l'étude « nouvelle normalité » trace des perspectives claires sur la stratégie à décliner au plan international. Les résultats ont été largement diffusés depuis la mi-2021 et ont contribué à la notoriété de l'UIC. Sont également mentionnés les développements spécifiques à la Région Asie-Pacifique. Des travaux d'envergure ont été réalisés pour assurer la diffusion internationale de développements UIC tels que le FRMCS.

Le 30 novembre et le 1er décembre, l'UIC a tenu un [symposium](#) en vue de définir une feuille de route du secteur pour les cinq, dix et quinze prochaines années en associant toutes les régions UIC. Ce processus trouvera son plein aboutissement dans la publication d'un manifeste fondé sur le document [UIC Vision 2030: Design a Better Future](#) élaborée par la Task Force Développement durable pour la participation de l'UIC à la COP26.

« *Cet événement aidera à tracer une vision technique cohérente pour notre programme de travail 2023 – 2025 : cela revêt une importance cruciale, étant donné que 2022 marquera le centenaire de notre association. Nous fournissons des outils-clés pour garantir les performances et la sécurité de nos réseaux. Collectivement, nous pouvons être fiers de nos réalisations* » a déclaré M. Davenne.

A la faveur des célébrations de son centenaire en 2022, l'association aura l'occasion d'intensifier sa communication et de préparer des messages porteurs de la cause du rail en Europe et au plan mondial, de même que lors de la COP27.

Coopération avec les tiers

L'une des forces de l'UIC tient à sa capacité à développer des partenariats avec des organismes reconnus dans leurs champs de compétence et d'expertise, ce qui potentialise les opportunités de promotion du rail à l'échelle mondiale en tant que mode de transport le plus respectueux de l'environnement en phase avec les Objectifs de développement durable. Plusieurs accords et protocoles d'entente (MoU) ont été signés pendant l'assemblée générale :

- Accord de coopération avec l'Agence ferroviaire européenne sur le système de codification des compagnies et organisations ferroviaires (RICS)
- Cadre général de coopération avec l'Agence ferroviaire européenne
- MoU avec UN-Habitat (Programme d'implantation des populations humaines mis en œuvre par les Nations-Unies)
- MoU avec l'Association du Rail à grande vitesse des Etats-Unis (USHSR), USA
- MoU avec l'Université Ingénierie électrique et télécommunications d'Almaty (AUET), Kazakhstan
- MoU avec le CETIM (Centre technique des industries mécaniques), France
- MoU avec EMUHDER (Association des ingénieurs ferroviaires), Turquie

Ces accords viennent s'ajouter à la quasi-centaine d'accords déjà signés par l'UIC.

UIC de l'après-Covid-19 « Nouvelle normalité » : Livre blanc sur la reprise des activités après la pandémie du Covid-19 - recommandations à l'intention du secteur ferroviaire

La pandémie a durement affecté le secteur ferroviaire en 2020 en touchant à la fois les activités voyageurs et fret, avec des impacts majeurs encore actuellement. Il est difficile d'acquérir une vision à moyen et long terme de la fin de cette crise, d'autant que le monde est confronté à de nouveaux variants avec des campagnes de vaccination qui sont loin de se terminer. L'UIC et les consultants en stratégie de Roland Berger ont réalisé une étude sur la « nouvelle normalité » post-Covid-19 et la reprise des activités.

Pour lire le document, consulter svp <https://lnkd.in/eQAsY3HP>

Finances

L'assemblée générale de l'UIC prend acte des résultats attendus pour 2021 et approuve le budget 2022.

Nouveaux membres

L'Assemblée générale approuve les candidatures des Membres suivants :

Région Europe :

- Région Grand Est, Autorité régionale de transport (France), en qualité de Membre affilié

Région Moyen-Orient

- ARC, futur gestionnaire de l'infrastructure et du fret (Jordanie) en qualité de Membre affilié
- TGA, Autorité générale des transports (Arabie Saoudite), en qualité de Membre affilié
- KAFRIZ, Centre de recherche iranien, en qualité de Membre affilié

La date des prochaines réunions du Comité exécutif et de la 100ème assemblée générale sera communiquée ultérieurement.

CONTACT :

Département Communication de l'UIC : com@uic.org